
Secteur de coopération / Program	Domaine d'activité / Field of activity
Droits de la personne	Echange d'information

Description et origine / Description and background

Echange d'information sur :

- toute activité spéciale, programme ou expérience particulière de ces pays en matière d'enseignement et d'éducation aux droits de la personne;
- expérience dans la mise en oeuvre des instruments internationaux des droits de la personne et des rapports aux Nations Unies;
- aide aux groupes de citoyens pour promouvoir les droits de la personne;
- enquête sur la perception des droits de la personne;
- toute activité de haut profil pour promouvoir les droits de la personne;
- toute activité liée à l'échange d'information via des bases de données sur les droits de la personne

Objectifs / Objectives

Promouvoir la coopération dans la défense des droits de la personne. Au Canada, la Direction des droits de la personne coordonne la mise en oeuvre des instruments internationaux des droits de la personne, subventionne des projets d'éducation et de promotion des droits de la personne et finance un programme de contestations judiciaires visant à clarifier certaines dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés.

Décision et mise en oeuvre / Decision and implementation

Le domaine des droits de l'homme relève de la compétence du gouvernement central de la Belgique. Par contre en ce qui concerne l'application de ces droits, la Communauté flamande enverra les renseignements nécessaires à la partie canadienne.

Institutions et organismes / Organizations and institutions

CANADA:

Ministère du Multiculturalisme et
Citoyenneté du Canada

COMMUNAUTÉ FLAMANDE:

Gouvernement central de Belgique
Communauté flamande via C.G.I.S.

Financement / Financing
